

# TPM-D 8 mm rapid

Mortier au trass pour la pose de pavés – drainant



## Mortier de pose drainant

- spécialement développé pour l'aménagement des voiries
- version rapide : comportement de prise extrêmement rapide pour une ouverture à la circulation anticipée
- avec effet anticapillaire contre la remontées capillaires et l'humidité ascensionnelle
- résistance à la compression :
  - 1 jour  $\geq 20$  N/mm<sup>2</sup>
  - 7 j  $\geq 35$  N/mm<sup>2</sup>
  - 28 j  $\geq 40$  N/mm<sup>2</sup>



## APPLICATIONS

- pour la pose de pavés
- pour des surfaces fortement exposées au trafic
- pour l'aménagement de canaux de drainage

## PROPRIÉTÉS

- satisfait aux exigences de la fiche 618/2 de l'association FGSV
- développement de la résistance initiale élevé
- le trass permet de diminuer les risques d'efflorescence et de décoloration sur les pierres naturelles et garantit un déroulement optimisé du durcissement
- traitement facile
- à un composant
- grande résistance à la compression
- grande résistance à l'arrachement
- très résistant au gel

## COMPOSITION

- ciment selon DIN EN 197-1
- trass selon DIN 51043
- agrégats gradués selon DIN EN 12139
- Additif avec agrément technique général pour amélioration des propriétés de mise en œuvre

## SUPPORT

- Supports appropriés
- couches de fondation drainantes

# TPM-D 8 mm rapid

Mortier au trass pour la pose de pavés – drainant



## MISE EN OEUVRE

<b>Température</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Ne pas appliquer, ni laisser sécher / durcir, lorsque la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C, en cas de gelées nocturnes prévisibles, lorsque la température est supérieure à +30 °C, en cas d'exposition à la lumière solaire directe et de chaleur particulièrement importante au niveau du support, et / ou de vent violent.</li></ul>
<b>Mélange / Préparation / Traitement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Mélanger le mortier avec une machine ad hoc - malaxeur à mélange forcé ou mélangeur continu - jusqu'à obtenir un produit uniforme et sans grumeaux.</li><li>■ La bonne consistance est obtenue lorsqu'une boule formée à partir du mortier de pose ne se défait pas et un léger brillant apparaît en surface.</li></ul>
<b>Mise en oeuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Le mortier de pose doit être compacté d'environ 25 % en tapotant les pierres ou les dalles.</li><li>■ Avec des dalles de plus grandes dimensions, le mortier peut être préalablement compacté par ex. par compression.</li></ul>
<b>Temps de mise en oeuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ env. 2 heures</li><li>■ Les spécifications de temps se réfèrent à +20°C et 65% d'humidité relative.</li><li>■ Le mortier en cours de séchage se reconnaît à la couleur blanchâtre de la surface. Une fois qu'il présente cet état, le mortier ne peut plus être mis en oeuvre.</li></ul>
<b>Séchage / Durcissement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Le mortier frais doit être protégé contre un séchage trop rapide et contre les conditions météo défavorables comme par ex. le gel, les courants d'air, le rayonnement solaire direct et les fortes pluies ; le cas échéant, recouvrir avec un film plastique.</li><li>■ Par temps sec, les piétons peuvent emprunter la surface pavée après env. 12 heures et les véhicules (voitures) peuvent l'emprunter au plus tôt après 1 jour.</li><li>■ Une ouverture complète à la circulation avec des charges de circulation élevées est possible après 7 jours.</li><li>■ Le moment à partir duquel une surface revêtue de pavés ou de dalles peut être rendue à son affectation dépend largement de la température de mise en place et d'hydratation du mortier de jointoiement et du lit de pose. Les durées et temps indiqués ne s'appliquent que si l'aire de circulation a été jointoyée avec le mortier de jointoiement pour pavés tubag PFH.</li><li>■ Toutes les valeurs sont indiquées pour une température de +20 °C et une humidité relative de 65 %.</li></ul>
<b>Nettoyage des outils</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.</li></ul>

## FORME DE LIVRAISON

- 40 kg/sac
- vrac en silo

## STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.
- Nous recommandons d'utiliser le produit dans les 12 mois suivant la date de fabrication.

## CONSOMMATION / RENDEMENT

- rendement : env. 20-26 l enduit frais par 40 kg/sac
- rendement : env. 500-650 l enduit frais par t

# TPM-D 8 mm rapid

Mortier au trass pour la pose de pavés – drainant



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Granulométrie	0 – 8 mm
Consommation d'eau	env. 3,5 l par 40 kg/sac
Consistance du traitement	humide
Température de traitement	+5 °C à +30 °C
Durée de traitement	env. 2 heures
Épaisseur du mur	3 - 6 cm
Résistance à la compression	après 1 jour $\geq 20$ N/mm <sup>2</sup> après 7 jours $\geq 35$ N/mm <sup>2</sup> après 28 jours $\geq 40$ N/mm <sup>2</sup>
Coefficient de perméabilité à l'eau	$> 5,4 \times 10^{-4}$ m/s
Pluie infiltrée	$> 270$ l/(s*ha)

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

## REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin.</li><li>■ Plus d'informations dans la fiche de données de sécurité sur <a href="http://www.tubag.lu">www.tubag.lu</a>.</li></ul>
<b>GISCODE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ ZP1 (produits contenant du ciment, pauvres en chromates)</li></ul>
<b>Élimination</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Mettre au rebut conformément à la réglementation.</li><li>■ Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.</li><li>■ Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).</li></ul>

## REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.